

Politiques économiques

gouvernement a fait déboucher le vieux système érodé de négociation collective.

Cette motion est opportune car le temps est venu pour le gouvernement de juger clairement et impitoyablement sa politique et d'essayer de la modifier. Nous, en tant que parlementaires, devons inciter les Canadiens à produire plus et peut-être à consommer moins—à économiser davantage et à investir leurs épargnes au Canada. Le gouvernement ne laisse pas prévoir quand il entend supprimer la réglementation des salaires et des prix ainsi que les contrôles économiques bien qu'on ait maintenant lieu d'espérer que ce sera avant les trois ans prévus à l'origine et nous ne demandons qu'à le croire—l'attitude du gouvernement doit continuer à s'assouplir. Les contrôles n'ont jamais été conçus comme instruments économiques, ce sont des atouts psychologiques—j'irai même jusqu'à prétendre qu'ils sont, en soi, inflationnistes. Ils incitent les Canadiens à ne pas réinvestir dans leurs usines et les dissuade de produire plus. Le seul résultat de ces mesures jusqu'ici a été d'accroître l'appareil bureaucratique, comme on l'a vu avec la Commission de lutte contre l'inflation.

J'aimerais également aborder la question de notre position commerciale par rapport à notre principal partenaire, les États-Unis. Environ les deux tiers de nos exportations sont destinées aux États-Unis et, dans notre industrie, environ un emploi sur deux est lié à l'exportation de produits vers ce pays. Afin d'améliorer notre climat économique et notre position concurrentielle sur les marchés internationaux, le gouvernement aurait intérêt à améliorer ses relations avec le principal pays commerçant du sud. Je suis très inquiet de voir la détérioration et l'échec de ce qui était considéré comme une politique de bon voisinage—de la voir devenir ce que nous pouvons appeler une politique de mauvais voisinage.

Des voix: Bravo!

M. Horner: Je suis persuadé que si on améliorait ces relations, nous pourrions concurrencer d'autres pays commerçants.

M. Alan Martin (Scarborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte cet après-midi de commenter la motion présentée par le député de York-Simcoe (M. Stevens). Il y déplore ce qu'il appelle «les politiques économiques contradictoires» du gouvernement, qui n'a pas su, paraît-il, «améliorer la croissance et la stabilité de l'emploi et de la production industrielle au Canada»; et, probablement pour compléter son tour d'horizon universel et monolithique, il lui reproche de n'avoir pas su encourager l'investissement dans l'industrie. Il conclut son envolée par un coup de revers où il reproche au gouvernement d'avoir laissé «notre position concurrentielle sur les marchés internationaux se détériorer gravement».

Le caractère même de la motion révèle à mon avis dans une certaine mesure la façon de procéder du député de York-Simcoe: en lançant suffisamment de pierres dans la direction générale de la porte de la grange, tôt ou tard on arrive bien à frapper quelque chose. Jusqu'ici on a bien vu voler les pierres, mais pas la moindre égratignure à la porte de la grange. C'est à se demander si les portes de grange ne lui font pas tourner la tête et s'il ne lance pas ses pierres dans plusieurs directions. Sa façon de changer radicalement d'attitude à l'égard des principaux facteurs économiques est certainement une source de confusion. Le ministre

[M. Horner.]

des Finances (M. Macdonald) a signalé tout à l'heure dans son discours plusieurs de ses volte-face.

L'honorable député parle de contradictions. Puis-je lui rappeler, à lui et à la Chambre, qu'il a voté récemment contre les mesures anti-inflation du gouvernement, par lesquelles le gouvernement tentait de s'attaquer aux tendances inflationnistes qui s'affirmaient au Canada l'été et l'automne derniers?

J'ai entendu l'honorable député exprimer inlassablement ses préoccupations devant la gravité de nos problèmes économiques—le gonflement exagéré de la masse monétaire par exemple—et surtout devant le taux croissant d'inflation. Monsieur l'Orateur, il ne peut pas adopter deux points de vue à la fois: ou il est d'accord pour freiner l'économie canadienne dans des limites raisonnables, ou bien il est contre.

M. Epp: Ce n'est pas logique.

M. Martin: J'aimerais citer les propos du gouverneur de la banque du Canada qui, lors de la récente augmentation des taux d'intérêt, s'est fermement engagé à accroître la masse monétaire dans des limites raisonnables. Le député de York-Simcoe était semble-t-il assez enthousiaste à ce sujet à une certaine époque. Sincèrement, je ne sais pas quelle est actuellement sa position et je me demande si les autres députés sont beaucoup plus sages.

Monsieur l'Orateur, je veux seulement dire ceci: un député avec autant d'expérience des affaires et des finances que le député de York-Simcoe devrait, à mon avis, pouvoir émettre des opinions positives et constructives à l'égard du fonctionnement de l'économie canadienne et du rôle du gouvernement...

Une voix: Il l'a fait.

M. Martin: ... au lieu de poursuivre dans une voie négative et, pour reprendre sa propre expression, contradictoire. En tant que principal critique financier de l'opposition officielle, la Chambre et le public canadien peuvent certes s'attendre à mieux de sa part.

M. Baker (Grenville-Carleton): Vous n'écouteriez pas.

M. Martin: Le député se plaint de ce que le gouvernement n'a pas su, à ses yeux, améliorer la croissance et la stabilité de l'emploi au Canada. Voyons les faits. Je me demande si le député les connaît.

Les statistiques pour 1973 indiquent qu'il y avait 7.2 millions de chômeurs au Canada; en 1975, ils étaient 8.6 millions. Il est vrai que le taux de chômage est plus élevé qu'on le voudrait, mais c'est également le cas aux États-Unis, et dans un certain nombre d'autres pays industrialisés. On sait bien qu'il y a eu une véritable crise à la fin de 1974 et au début de 1975. Toutefois, l'augmentation s'est ralentie depuis et l'on prévoit peu ou pas d'augmentation pour 1976, mais le taux de chômage restera quand même élevé. C'est un problème auquel le gouvernement doit faire face à l'instar des gouvernements des autres pays industrialisés.

Encore une fois, si nous nous comparons avec notre gigantesque voisin du Sud notre taux de chômage reste légèrement inférieur à celui des États-Unis. A la fin de février le taux de chômage était de 8.3 p. 100 aux États-Unis tandis que le terrible chômage qui sévit au Canada ne devrait pas dépasser 7.5 p. 100 cette année. Voilà donc pour ce qui est de la stabilité de l'emploi au Canada par rapport aux autres pays industrialisés.